

**N° du groupe : 24**

**UNIL, Faculté de biologie et de médecine, 3<sup>e</sup> année de médecine**

Médecine : individu-communauté-société (MICS), programme de médecine et santé communautaires

Module B3.6 – immersion communautaire

**Quelle est la possibilité d'accès aux soins et la connaissance de ce dernier pour les travailleuses du sexe en situation illégale?**

*Ana Lopes, Leslie Rausis, Marie-Pierre Mathey, Megan Pannatier, Jonathan Frauenknecht*

**Problématique:** Toute personne résidant en Suisse plus de trois mois a l'obligation de s'assurer quelque soit son statut légal (LAMal, art.3). Dès lors, la prise en charge médicale lui est garantie comme tout un chacun. Les assureurs sont tenus d'affilier tout demandeur pour les soins de base (art.4), ce qu'ils ne respectent pas toujours dans la pratique. En urgence, le traitement n'est pas limité. Les soins sur rendez-vous ne sont effectués que sur affiliation à une assurance ou paiement direct.

**Objectifs:** Déterminer le niveau de connaissance du droit d'accès aux soins par les travailleuses du sexe clandestines (TSC) des rues lausannoises, l'écart entre l'offre et son utilisation, ainsi que les raisons de ce décalage.

**Méthodologie:** Nous avons réalisé sept entretiens semi-structurés avec des représentants de différents horizons (juridique, asséurologique, médical et de bas-seuil).

**Résultats:** De par son double statut de prostitution et de clandestinité, les TSC cumulent les facteurs de risque. Malgré cela, elles consultent peu au vu de la complexité de leur situation, à savoir: leur manque d'information juridique, la peur de l'expulsion, le coût des soins, les pressions externes (proxénète, famille, etc.), l'insuffisance de l'offre bas-seuil mais également, leur contexte socio-épidémiologique.

Nos recherches révèlent un écart de perception entre les intervenants questionnés : la majorité s'accorde sur le fait que les TSC restent une population sous-informée en ce qui concerne leurs droits et leurs possibilités d'accès aux soins. Cependant, selon certains intervenants, cette population serait plutôt bien renseignée et la difficulté pour cette dernière résiderait dans une prise en charge ciblée dès l'accueil. La problématique future résiderait dans l'étude détaillée des possibilités et volontés des TSC elles-mêmes, afin d'adapter le cadre en place à leurs besoins.

**Conclusion:** Théoriquement tout garantit un accès aux soins pour les TSC, cependant la réalité se révèle bien différente.

**Mots clés:** Travailleuses du sexe, clandestinité, accès aux soins, assurance.

Date: 3 juillet 2013

---

## Introduction

La population des travailleuses du sexe des rues lausannoises représenterait environ 250 personnes<sup>1</sup> dont la majorité est clandestine. De par leur métier et leur statut légal, ces femmes cumulent les facteurs de risque.

Quelles sont les mesures prises par les différentes instances publiques pour venir en aide aux travailleuses du sexe clandestines (TSC)? Quelles sont les limites à cet accès aux soins?

## Objectifs

- ✓ Décrire les possibilités d'accès aux soins pour les TSC
- ✓ Déterminer leurs droits
- ✓ Evaluer les facteurs limitant l'accès aux soins

Le but final étant de pointer d'éventuels avatars entre l'offre et l'utilisation.

## Méthodologie

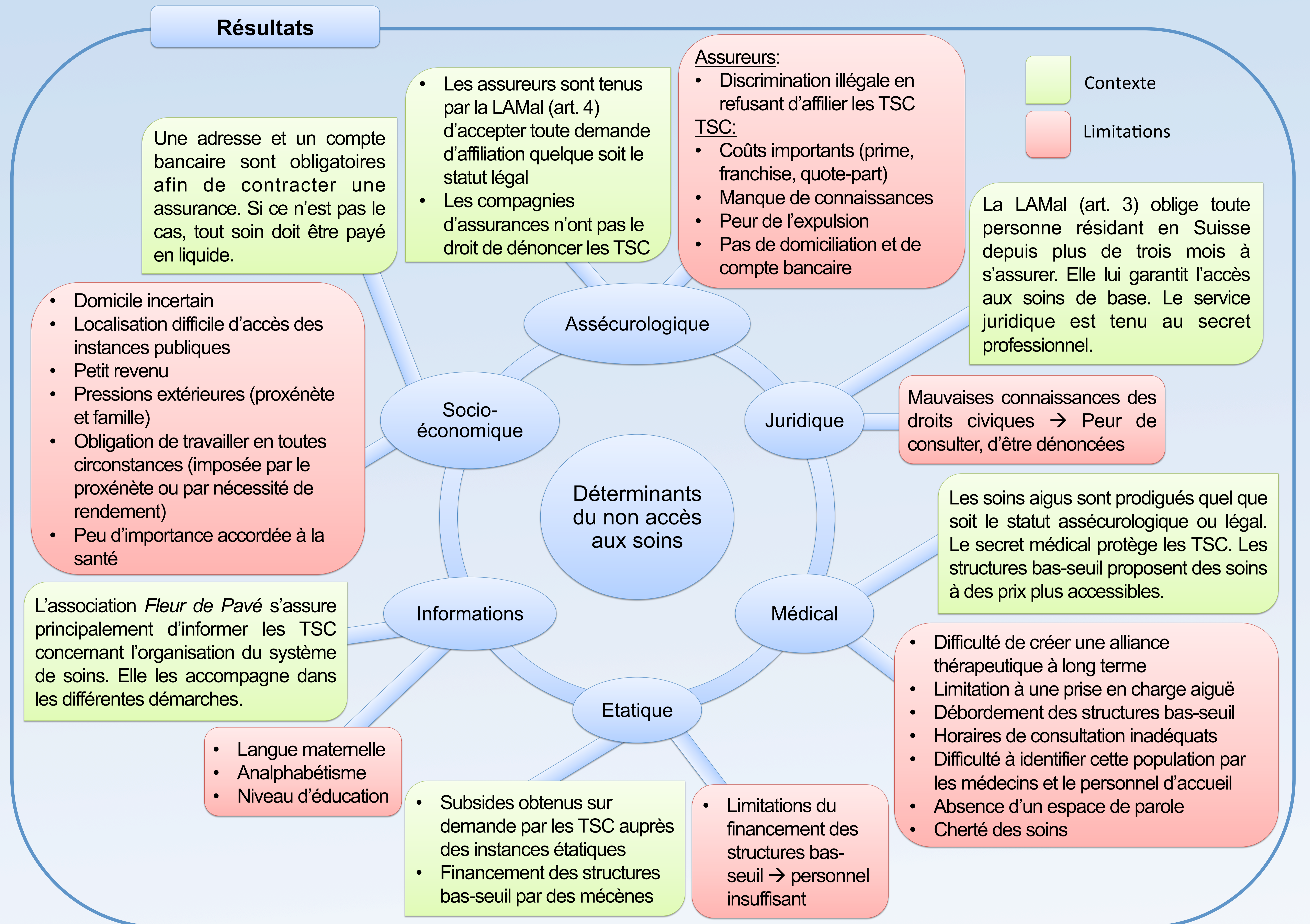
Pour répondre aux diverses questions, des entretiens semi-structurés ont été réalisés auprès de divers représentants lausannois, à savoir: un médecin de la PMU, une représentante du service juridique, une avocate, une membre du *Groupe Référence*, des assureurs, la directrice de *Fleur de Pavé* et une infirmière de *Point d'Eau*.

## Bibliographie

1. Gloor E, Meystre-Agustoni G, Ansermet-Pagot A, Vaucher P, Durieux-Paillard S, Bodenmann P, Cavassini M. Travailleuses du sexe: un accès aux soins limité? Rev Med Suisse 2011; 7; 1428-32.
2. Darling K, Gloor E, Ansermet-Pagot A, Vaucher P, Durieux-Paillard S, Bodenmann P, Cavassini M. Suboptimal access to primary healthcare among street-based sex workers in southwest Switzerland. Postgrad Med J 2012; 00:1-5.
3. FNARS, InVS. Étude sur l'état de santé, l'accès aux soins et l'accès aux droits des personnes en situation de prostitution rencontrées dans des structures sociales et médicales. Synthèse. Saint-Maurice: Institut de veille sanitaire; 2013. 7p.
4. Meystre-Agustoni G, Voellinger R, Balthasar H, Dubois-Arber F. Comportement par rapport au VIH/sida et aux autres infections sexuellement transmissibles dans l'univers de la prostitution féminine. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2008 (Raisons de santé, 139).
5. Diserens E-A, Bodenmann P, N'Garambe C, Ansermet-Pagot A, Vannotti M, Masserey E, Cavassini M. Clients of sex workers in Switzerland: it makes sense to counsel and propose rapid test for HIV on the street, a preliminary report. BMC Infectious Diseases 2010 10:74.

Nous remercions notre tuteur, le Dr Nicolas Bertholet, qui d'un regard avisé, nous a guidés à travers ce travail.  
Nous remercions également toutes les personnes qui nous ont aidés à finaliser ce projet.

## Résultats



## Conclusion

En théorie, le cadre légal, social et médical semble idéal à une prise en charge complète pour des patientes telles que les TSC. Cependant, le problème majeur semble être la capacité de cette population à y accéder. En effet, malgré l'offre adéquate à disposition, les nombreux facteurs illustrés ci-dessus rendent le chemin jusqu'à l'offre tortueux. À l'avenir, des réflexions pluridisciplinaires devraient être poursuivies en vue de faciliter l'accès aux soins des TSC; la solution miracle n'existant pas.